



Atelier International

« Préparation du Pacte National de Développement Durable: le rôle de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise »

Tunis, Hôtel Mechtel, 5 et 6 décembre 2012

Dossier de Presse

Introduction :

Le Ministère de l'Environnement a pris l'initiative de lancer une nouvelle démarche en vue de l'élaboration du Pacte National du Développement Durable, ce dernier vise à rassembler tous les acteurs du développement durable : Entreprises, organisations syndicales, ONG, universités et institutions de recherches et administration publique afin d'arrêter un ensemble de valeurs partagées qui permettront de fixer des objectifs de développement durable bien définis pour la décennie 2014, 2024 et ce en parfaite cohérence avec la Stratégie Nationale du Développement Durable.

Cette démarche consensuelle est à considérer comme le prolongement nécessaire des résultats escomptés des deux études actuellement en phase de lancement par la Direction Générale du Développement Durable et qui sont l'Etude Nationale Economie Verte et l'Etude sur le Potentiel de la RSE pour la Transition Economique.

A vrai dire, il s'agit d'un ensemble de mesures politiques, de débats publics et d'événements à organiser avec toutes les forces vives de la société tunisienne afin de construire le consensus autour des valeurs et des objectifs du Pacte National Développement Durable. La démarche proposée inclut des débats multipartites avec tous les acteurs de développement durable précités et qui seront organisés autour des différentes thématiques à proposer conformément à une analyse prospective et un choix préétabli sur les intérêts vitaux de la nation pour la prochaine décennie.

L'approche préconisée par le Ministère de l'Environnement se veut stratégique et globale : Economie et écologie seront sujet de concertations élargies avec toutes les parties prenantes à l'échelle nationale en vue de définir les perspectives de l'équilibre sociétal en Tunisie à la recherche d'un nouveau modèle de développement et à la défense des valeurs universelles telles qu'elles seront entérinées dans la constitution.

A cet égard, le pacte qui est essentiellement un pacte de l'entreprise, nécessite pour son élaboration la mobilisation de tous les acteurs qui devraient être en mesure de l'approprier en appui aux objectifs qui seront retracés pour la décennie tels que la relance, la restructuration économique et l'innovation technologique pour la transition à l'économie verte.

Cet atelier est organisé dans le cadre du projet Horizon 2020 CB/MEP par le CAR/PP - Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) avec le support du Ministère de l'Environnement (Direction Générale du Développement Durable) et l'appui du Bureau Méditerranéen d'Information sur l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE- *Mediterranean Information Office for the Environment, Culture and Sustainable Development*).



Cet atelier est organisé à Tunis pour deux jours avec l'appui de la Commission Européenne et la contribution du programme de Jumelage P3A. Environ cinquante (50) participants sont conviés à cet atelier, représentant les organismes publics, les entreprises privés et les organisations professionnelles.

Objectifs de l'atelier :

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes approches du Développement Durable, les démarches RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) sont de plus en plus exigées pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ces démarches sont également intéressantes pour les parties prenantes de l'entreprise: donneurs d'ordres, utilisateurs finaux, bailleurs de fonds... et applicables pour les entreprises privées et publiques nationales et pour les entreprises étrangères opérant en Tunisie.

C'est également la signature par la Tunisie de la déclaration de l'OCDE sur l'investissement International et les entreprises multinationales qui nécessite aujourd'hui d'examiner de près l'engagement sociétal de l'entreprise étrangère en Tunisie en parfaite cohérence avec les exigences de la transition économique du pays.

Par ailleurs, le document de réflexion proposé par l'Union Européenne sur le commerce et le développement durable dans le cadre des travaux exploratoires entamés en vue de négocier l'ALECA (l'accord du libre échange complet et approfondi) ont prévu ce qui suit : « l'accord pourrait également comporter des dispositions visant à promouvoir une plus grande contribution du commerce et de l'investissement au développement durable, dans des domaines pertinents tels que les biens et services liés à l'environnement, les produits et les technologies respectueux du climat, le commerce éthique et équitable, le développement durable de l'entreprise (en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) ou la responsabilité sociale des entreprises ».

Pour les entreprises opérant en Tunisie qu'elles soient nationales ou étrangères et qui veulent mieux s'intégrer sur les marchés mondiaux, la RSE apparaît comme une condition nécessaire pour se positionner et participer efficacement à la chaîne de valeur dans l'espace économique mondial. Une partie de leurs exportations dépend de la capacité d'engagement de leurs managers en faveur de la RSE, également leurs achats devraient être durables conformément à la méthodologie du processus de Marrakech pour améliorer la durabilité au niveau de la chaîne d'approvisionnement. Cet engagement se concrétise par la certification de leur entreprise, par son engagement effectif à une démarche attentive aux valeurs humaines fondamentales et respectueuses de l'environnement, par un comportement éthique et des investissements citoyens.

L'engagement de l'entreprise sur la voie du développement durable s'est concrétisé en premier lieu par la création au niveau de l'UTICA de la commission de l'environnement et sa contribution au programme national de mise à niveau environnementale « MAN ». A ce titre, plusieurs conventions ont été signées en 2002 entre le Ministère de l'Environnement et des fédérations de l'UTICA pour la réalisation du programme pilote sur la « MAN ». Depuis 2005, L'UTICA est membre du Réseau des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement « REME » qui regroupe les représentants des organisations patronales en Tunisie, au Maroc et en Algérie. En 2006, elle a signé conjointement avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Industrie l'Alliance Public Privé pour l'Environnement (APPE) afin d'assurer une meilleure intégration de la dimension environnementale au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, on peut constater aujourd'hui et avec beaucoup de satisfaction l'initiative des entreprises Tunisiennes membres de la CONECT (Confédération Nationale des Entreprises Citoyennes de Tunisie) à promouvoir la RSE dans le contexte de la transition à l'économie verte en Tunisie. L'engagement de la confédération pour la transition à l'économie verte au niveau du continent africain et sa contribution active à l'organisation du deuxième forum international « Afrique Responsable, les pionniers de la RSE et de la croissance verte inclusive » ont permis aux représentants du système public, des institutions de recherche, des institutions onusiennes et internationales spécialisées de prospecter sur la voie de la RSE, les fondements même d'un modèle de développement adapté au contexte des pays africains pour le verdissement de l'économie et pour l'équité sociale.

On peut également relever l'avancement du CITET sur l'accompagnement d'une dizaine d'entreprises nationales sur le pacte global (dont cinq sont déjà inscrit), le réseau d'experts nationaux constitué par l'INNORPI pour mener à bien ses activités par rapport à l'ISO 26.000 et l'étude nationale sur la RSE pilotée par la Direction Générale du



Développement Durable et qui vise à définir le potentiel de cet instrument de politique économique en terme de restructuration de l'économie nationale, d'appui à l'innovation et de promotion des modes de production et de consommation durables.

En dépit des discours sur les enjeux du développement durable et les avantages de la RSE et malgré les nombreux outils institutionnels proposés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes pour sa mise en œuvre, force est de constater que la RSE est faiblement intégrée dans leurs stratégies. Les entreprises offshores opérantes en Tunisie sont également appelées à adhérer à une démarche de responsabilité sociétale en vertu des cadres politiques et juridiques avec les partenaires de la Tunisie.

Le Ministère de l'Environnement est appelé à mener un plaidoyer sur le Pacte National de Développement Durable, cette session de formation pourrait contribuer à cet objectif en vue de rendre possible l'élaboration de ce Pacte qui vise à engager le tissu productif dans ces démarches ce qui nécessite au préalable une large action d'information et de formation au profit de l'entreprise. C'est dans ce cadre que la Direction Générale du Développement Durable a proposé cette formation.

Groupe cible

La liste des participants (non exhaustive) pourra concerner ce qui suit:

- Présidence du Gouvernement
- Ministère de l'Environnement (DGDD/DGEQV)
- Ministère des affaires sociales
- INNORPI, CITET, GIZ...
- UTAP, UTICA, CONECT, IACE
- UGTT, CGT, UTT...
- 30 représentants d'entreprises privées (5 entreprises publiques, 25 entreprises privées).

Résultat à atteindre et brièvement le programme :

Résultat : Familiariser les participants avec les différentes composantes nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du pacte national du Développement Durable avec les Entreprises Economiques.

Programme :

Cette formation, organisée en cinq (5) sessions interactives réparties en deux journées, se focalisera sur le concept de la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), un concept qui n'est pas nouveau mais qui est en constante évolution.

Les différents modules de formation se focaliseront respectivement sur :

- le contexte international de la RSE,
- les différents outils méthodologiques pour l'entreprise,
- les approches sectorielles de la RSE,
- les politiques publiques pour inciter la RSE
- une table ronde et groupes thématiques pour élaborer le Pacte National de Développement Durable.

Au terme de cette session de formation, les participants seront en mesure de s'engager dans une démarche de concertation pour un Pacte National de Développement Durable avec les entreprises économiques.